

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge  
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

N° P19- 068538

ND: 41771

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1775 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

10arsine Sebri

Date de naissance :

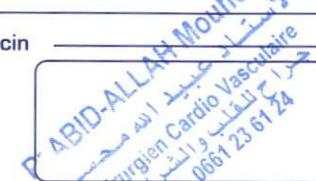
Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : ..... Age : .....

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Opérée Valvulaine

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Signature de l'adhérent(e) : .....

Le : .....



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/09/20	g	1	Ca	ABDO-ALLAH MOUSSA 061236124 Gériatrie Cardio Vasculaire

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr LAHKAR, Moustakbal	6.7.20	32B	42,80
Dr Moustakbal Madina	11.8.20	63129/20 32B 63891/2	42,80

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
			COEFFICIENT DES TRAVAUX	
			MONTANTS DES SOINS	
			DEBUT D'EXECUTION	
			FIN D'EXECUTION	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 G B		COEFFICIENT DES TRAVAUX	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS	
			DATE DU DEVIS	
			DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



# مصحة الاختصاصات الشفاء Clinique des Spécialités Achifaa

Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août) - Tél.: 05 22 86 22 86  
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

E-mail: Cliniqueachifaa@menara.ma

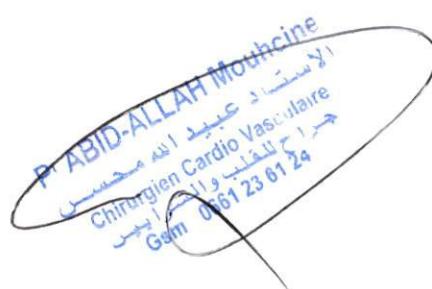
Docteur :

Casablanca, le : 06.07.20

M<sup>me</sup> Monchid Samia

TP

DR





مصححة الاختصاصات الشفاعة

## Clinique des Spécialités Achifa

Angle Rues Laheen El Arjouna et Lavoisier (face Hôpital 20 Août) - Tél.: 05 22 86 22 86  
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

E-mail: Cliniqueachifaa@menara.ma

Docteur :

Casablanca, le : 11/08/20

Mu Monchid Samir

TP

ENR





# مختبر المستقبل للتحليلات الطبية

## LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL D'ANALYSES MEDICALES

Docteur Bahija LAHRAR

Médecin Spécialiste en Analyses Médicales (Biogiste)  
Spécialiste en Diagnostic et Thérapeutique des couples infertiles  
(IA-FIV-ICSI) Paris - France  
Ex Enseignante à la faculté de médecine  
CHU Ibn Rochd Casablanca  
DU de management de la qualité université Bordeaux

Edité le : 11-août-20



INPE 093060754

Facture N°: 3799/20

Référence:	
3 110820 168709	
Date de prélèvement	mardi 11 août 2020
Nom Prénom	MOURCHID SAMIRA
Médecin:	

Patente (TP) 36155845

ICE 001635929000031

Analyses	Cotation B	Total
1z-Sang (Prise de..)	7	9,38
TP (Contrôle AVK)	25	33,50
	32 B	42,88 dh
	Remise	0,00 dh

Net à payer TTC 42,88 dh

Arrête la présente facture à la somme de

QUARANTE-DEUX DIRHAMS ET QUATRE-VINGT-HUIT  
CENTIMES

Dr Bahija LAHRAR  
Médecin Biogiste

LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL  
Dr LAHRAR Bahija  
Médecin Biogiste  
29, Résidence Al Madina  
Sidi Maârouf Casablanca  
05 22 97 35 23



# مختبر المستقبل للتحاليل الطبية

## LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL D'ANALYSES MEDICALES

Docteur Bahija LAHRAR

Médecin Spécialiste en Analyses Médicales (Biogiste)  
Spécialiste en Diagnostic et Thérapeutique des couples infertiles  
(IA-FIV-ICSI) Paris - France  
Ex Enseignante à la faculté de médecine  
CHU Ibn Rochd Casablanca  
DU de management de la qualité université Bordeaux

Edité le : 11-août-20

 MOURCHID SAMIRA

<u>Date de prélèvement</u>	mardi 11 août 2020
<u>Référence</u>	 3 110820 168709
<u>Nom Prénom:</u>	MOURCHID SAMIRA
<u>Médecin</u>	

### SURVEILLANCE DES ANTI-COAGULANTS

Analyse	Résultat	Zone thérapeutique
Taux de Prothrombine	16,0 %	25 à 35 %
INR:	4,55 isi	2,0 à 3,4

#### Observations:

AVK Sintrom ®

Posologie

Dose moyenne mg, par jour.

#### Aliments riches en vitamines K. (liste indicative des principaux aliments)

Richesse en vit. K (mg Vit.K pour 100 g)	Quantité inhibant l'activité d'1/2 à 3/4 de comprimé de SINTROM®	Aliments	Commentaire
3,0	30 g	Chou, choucroute, chou-fleur, épinards, brocolis, persil.	À éviter
0,8	125 g	Tomates, carotte	
0,6	160 g	Foie de veau	
0,5	200 ml	Huile de tournesol	
0,3	330 g	Mûres, fraises, pêches	
0,3	330 g	Haricots verts, haricots blancs, asperges, champignons.	Consommation possible sans exagération

**Certains médicaments :** Signaler toujours que vous êtes sous AVK. Votre médecin vérifie avant la prescription de tout nouveau médicament l'absence d'interaction avec les AVK.

Nous vous rappelons cependant de ne pas prendre d'anti-inflammatoires (VOLTAREN®®, FELDENE®, PROFENID®, SURGAM®, NIFLURIL® ...) ni d'aspirine (ASPEGIC®, SOLUPSAN®, CATALGINE®...) sans en parler à votre médecin.

Si votre TP est < à 15% et/ou l'INR > 4,5 même sans signes hémorragiques, vous devez également consulter votre médecin.

LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL  
Dr LAHRAR BAHJA  
Médecin Biogiste  
Résidence Al Madina  
Casablanca

Dr Bahija LAHRAR  
Médecin Biogiste

إقامة المدينة العمارة (ج) رقم 29 ، شارع أبو بكر القادري، سidi معرف - الدار البيضاء

Résidence Al Madina, Immeuble J N° 29, Bd Abou Bakr El kadiri, Sidi Maârouf - Casablanca

05 22 97 35 23 - 05 22 97 36 87

# مختبر المستقبل للتحاليل الطبية

## LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL D'ANALYSES MEDICALES

Docteur Bahija LAHRAR

Médecin Spécialiste en Analyses Médicales (Biogiste)  
Spécialiste en Diagnostic et Thérapeutique des couples infertiles  
(IA-FIV-ICSI) Paris - France  
Ex Enseignante à la faculté de médecine  
CHU Ibn Rochd Casablanca  
DU de management de la qualité université Bordeaux

Edité le : 06-juil-20



INPE 093060754

Facture N°: 3179/20

Référence: 2060720 167535  
Date de prélèvement lundi 6 juillet 2020  
Nom Prénom MOURCHIID SAMIRA  
Médecin:

Patente (TP) 36155845

ICE 001635929000031

Analyses	Cotation B	Total
1z-Sang (Prise de..)	7	9,38
TP (Contrôle AVK)	25	33,50
	32 B	42,88 dh
	Remise	0,00 dh

Net à payer TTC 42,88 dh

Arrête la présente facture à la somme de QUARANTE-DEUX DIRHAMS ET QUATRE-VINGT-HUIT CENTIMES

Dr bahija LAHRAR  
Médecin Biogiste  
Dr LAHRAR BAHIJAH  
Médecin Biogiste  
29, Résidence Al Madina  
Sidi Maârouf Casablanca  
Tél. 05 22 97 35 23



# مختبر المستقبل للتحليلات الطبية

## LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL D'ANALYSES MEDICALES

Docteur Bahija LAHRAR

Médecin Spécialiste en Analyses Médicales (Biogiste)  
Spécialiste en Diagnostic et Thérapeutique des couples infertiles  
(IA-FIV-ICSI) Paris - France  
Ex Enseignante à la faculté de médecine  
CHU Ibn Rochd Casablanca  
DU de management de la qualité université Bordeaux

Edité le : 06-juil-20

 MOURCHID SAMIRA

Date de prélèvement	lundi 6 juillet 2020
Référence	 2 060720 167535
Nom Prénom:	MOURCHID SAMIRA
Médecin	

### SURVEILLANCE DES ANTI-COAGULANTS

Analyse	Résultat	Zone thérapeutique
Taux de Prothrombine	18,4 %	25 à 35 %
INR:	3,95 isi	2,0 à 3,4

#### Observations:

AVK Sintrom ®

Posologie

Dose moyenne mg, par jour.

#### Aliments riches en vitamines K. (liste indicative des principaux aliments)

Richesse en vit. K (mg Vit.K pour 100 g)	Quantité inhibant l'activité d'1/2 à 3/4 de comprimé de SINTROM®	Aliments	Commentaire
3,0	30 g	Chou, choucroute, chou-fleur, épinards, brocolis, persil.	À éviter
0,8	125 g	Tomates, carotte	
0,6	160 g	Foie de veau	
0,5	200 ml	Huile de tournesol	
0,3	330 g	Mûres, fraises, pêches	
0,3	330 g	Haricots verts, haricots blancs, asperges, champignons.	Consommation possible sans exagération

**Certains médicaments :** Signaler toujours que vous êtes sous AVK. Votre médecin vérifie avant la prescription de tout nouveau médicament l'absence d'interaction avec les AVK.

Nous vous rappelons cependant de ne pas prendre d'anti-inflammatoires (VOLTAREN®, FELDENE®, PROFENID®, SURGAM®, NIFLURIL® ...) ni d'aspirine (ASPEGIC®, SOLUPSAN®, CATALGINE®...) sans en parler à votre médecin.

Si votre TP est < à 15% et/ou l'INR > 4,5 même sans signes hémorragiques vous devez également consulter votre médecin.

LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL  
Dr LAHRAR BAHJA

Médecin Biogiste

Résidence Al Madina

29, Résidence Al Madina

Sidi Maârouf

Médecin Biogiste